

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 Décembre 2019

Ordre du jour :

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 Novembre 2019	
2 – Tarifs municipaux applicables en 2020 et 2021 pour les salles : proposition	<i>Délibération</i>
3 – Budget Général : Décision modificative n°3	<i>Délibération</i>
4 – Recensement de la population 2020 : Proposition de rémunération des agents recenseurs	<i>Délibération</i>
5 – Rue Richelieu : Marché de travaux - Choix des entreprises	<i>Délibération</i>
6 – Réfection des trottoirs en enrobé : Marché de travaux – Choix de l’entreprise	<i>Délibération</i>
7 – Moulin Gueffard : Sollicitation de subvention et lancement du programme.....	<i>Délibération</i>
8 – Acquisition du terrain AI 212 : proposition de financement	<i>Délibération</i>
9 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Proposition d’avenant n°2 à la convention d’assistance à Projet Culturel	<i>Délibération</i>
10 - Les Sables d’Olonne Agglomération : Transfert de la compétence « Eaux pluviales »	<i>Délibération</i>
11 – Les Sables d’Olonne Agglomération : Transfert de la compétence « Plan Local d’Urbanisme, document d’urbanisme en tenant lieu de la carte communale » et modification des statuts	<i>Délibération</i>
12 – Ecoles Les Salines : Sollicitation de subvention exceptionnelle pour une classe découverte	<i>Délibération</i>
13 - Déclarations d’Intention d’Aliéner	<i>Délibération</i>
14 – Questions diverses	<i>Délibération</i>

L’an deux mil dix-neuf, le dix-huit Décembre, le Conseil Municipal de la commune de **L’ILE D’OLONNE**, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 Décembre 2019

Nombre des conseillers en exercice : 20 Présents : 14 Votants : 16

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Francis BOSSARD, Sonia TEILLET, Thierry MONNEREAU, Jocelyne GROLLIER, Laurent BATY, Michel MANDRET, Jean-Luc PINGUET, Ludmila HEURION, Nicolas COURANT, Véronique GILLET, Frédéric COURANT, Jimmy PIERRET.

Etaient excusés : Stéphane VIOLLEAU (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Isabelle MANDRET (Pouvoir donné à Francis BOSSARD)

Etaient absents : Sylvie BONNIN, Stéphane RAFFIN, Jean-Claude METAIS, Bertrand MIGNE

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

M. le Maire propose le retrait des points 9 et 12 pour lesquels tous les éléments de réponse n’ont pas encore pu être apportés. Ces points seront présentés lors d’un prochain conseil municipal

1 – Tarifs municipaux applicables à partir du 1^{er} Janvier 2020

Monsieur le Maire indique qu’il ne souhaite proposer qu’une revalorisation sur la base minimum de l’inflation de 2%. Pour ce qui concerne la pose de buses le tarif est proposé au coût réel des matériaux. Il rappelle que l’ensemble des tarifs municipaux sont en-deçà de ce qui se pratique dans les communes environnantes.

Il propose ainsi les tarifs suivants :

Occupation du domaine public			2019	2020 + 2 %	Cimetière		Pose de buses		2019	2020 + 2 %
Terrasses couvertes			10,60 €/m ²	10,80 €/m ²		2019	2020 + 2 %	Ø 300 (ml)	19,50 €	19,90 €
Droit de stationnement			53,04 €	54,10 €	2m ² /15 ans	87,02 €	89,00 €	Ø 400 (ml)	29,24 €	35,46 €
Sécurité électrique	Tarif réduit	111,46 €	113,70 €	2m ² /30 ans	172,98 €	176,45 €	Empierrement (m ²)	7,22 €	7,40 €	
	Tarif normal	333,26 €	340,00 €	Columbarium 10 ans	318,39 €	325,00 €	Sablage (m ²)	1,60 €	1,63 €	
				Columbarium 15 ans	476,90 €	486,50 €	Grille avaloir (pièce)	76,83 €	89,27 €	
				Columbarium 30 ans	795,90 €	812,00 €	Raccordement EP (pièce)	12,61 €	13,00 €	

Cantine			Logis des Marais		2019		2020 + 2 %	
			Islais	Hors commune	Islais	Hors commune		
Vin d'Honneur			62,42 €	92,82 €	63,50 €	95,00 €		
Heure			17,05 €		17,50 €			
Repas			3,26 €	3,32 €	½ journée		67,20 €	68,50 €
Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)			1,53 €	1,56 €	Journée		123,82 €	126,30 €
			caution		312,12 €	318,50 €		

PARTICULIER L'île d'Olonne 2021	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	318 €	403 €	126 €	192 €	
Week-end 1 Jour	424 €	530 €	149 €	233 €	
Week-end 2 Jours	788 €	848 €	169 €	255 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	53 €	12 €	53 €	159 €
Week-end 1 Jour	103 €	73 €	12 €	53 €	159 €
Week-end 2 Jours	103 €	86 €	23 €	53 €	159 €

PARTICULIER HORS COMMUNES 2021	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	381 €	498 €	169 €	313 €	
Week-end 1 Jour	487 €	626 €	192 €	376 €	
Week-end 2 Jours	838 €	1 006 €	212 €	450 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait Ménage
Semaine 1 Jour	-	53 €	22 €	53 €	159 €
Week-end 1 Jour	113 €	80 €	22 €	53 €	159 €
Week-end 2 Jours	113 €	91 €	44 €	53 €	159 €

ASSOCIATION L'île d'Olonne 2021	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m ²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demie salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	159 €	202 €	106 €	126 €	
Week-end 1 Jour	212 €	255 €	126 €	149 €	
Week-end 2 Jours	265 €	308 €	149 €	169 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (14h)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait ménage
Semaine 1 Jour	-	gratuit	gratuit	33 €	159 €
Week-end 1 Jour	103 €	gratuit	gratuit	33 €	159 €
Week-end 2 Jours	103 €	gratuit	gratuit	33 €	159 €

ASSOCIATION HORS COMMUNES 2021	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + sono	Salle entière (280 personnes) + bar + scène (65m²) + Office + sono	Salle de la Vigne (demi salle – 140 personnes + Bar) + sono	Salle de la Vigne (demi salle – 140 personnes + Bar) + Office + sono	
Semaine 1 Jour	351€	457 €	149 €	275 €	
Week-end 1 Jour	457 €	583 €	169 €	328 €	
Week-end 2 Jours	775 €	934 €	191 €	415 €	
OPTIONS	Préparation de la salle (14h00)	Vidéoprojecteur	Percolateur	Vaisselle (Pack de 50 Personnes)	Forfait ménage
Semaine 1 Jour	-	53 €	22 €	33 €	159 €
Week-end 1 Jour	113 €	63 €	22 €	33 €	159 €
Week-end 2 Jours	113 €	86 €	45 €	33 €	159 €

Le conseil municipal valide les tarifs applicables à l'unanimité

2 – Budget Général : Décision modificative n°3

Monsieur le Maire rappelle que les décisions modificatives permettent d'ajuster le budget voté au mois de mars aux réalités du budget tout au long de l'année.

La décision modificative n°3 est proposée comme suit et validée à l'unanimité

DM FONCTIONNEMENT							
Compte	Objet	Services	Montant	Compte	Objet	Services	Montant
002	Résultats antérieurs reportés	Mairie	7 414,84 €	6232	Fêtes et Cérémonie	Mairie	7 414,84 €
		Mairie	7 414,84 €			Mairie	7 414,84 €
TOTAL RECETTES A AUGMENTER			7 414,84 €	TOTAL DEPENSES A AUGMENTER			7 414,84 €

3 – Recensement de la population : Mode de rémunération des agents recenseurs

Monsieur le Maire rappelle que le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 16 février 2020. D'un point de vue pratique la commune est divisée en 6 « districts » de 210 à 290 logements. Ce sont donc 6 agents recenseurs qui sont recrutés pour cette période.

Pour leur rémunération, la commune va percevoir une dotation de l'Etat d'un montant de 5 210 € (pour information montant de dotation 2015 : 6100 €).

Il est ainsi proposé d'organiser la rémunération des agents recenseurs comme suit :

	Par agent recenseur	Coût Global (6 agents recenseurs)
2 demi-journées de formation	2 x 60 €	720 €
Feuille de logement	3,30 €/ FL Soit une base de 690 €	5000 €
TOTAL	Base de 810 €	5 720 €

Le conseil municipal, à l'unanimité valide le mode de rémunération des agents recenseurs tel que présenté

4 – Rue Richelieu : Marché de travaux

Monsieur le Maire rappelle Pour rappel, un appel d'offre a été organisé du 12 novembre au 6 décembre dernier pour un démarrage prévisionnel en février 2020

Le marché est composé de 2 lots : lot n°1 : VRD, Lot n°2 : maçonnerie

Les offres reçues sont les suivantes :

	Estimatif (HT)	Offre STRAPO (HT)	Offre COLAS (HT)
Lot 1	33 1455,00 €	39 9224,55 €	43 911,00 €
	Estimatif (HT)	Offre ID VERDE (HT)	
Lot 2	19 760,00 €	22 594,55 €	

Le conseil municipal à l'unanimité décide de retenir les offres de l'entreprise STRAPO et ID VERDE

5 – Réfection de trottoirs en enrobé : marché à bon de commande

M. le Maire rappelle que depuis plusieurs années la commune a décidé de rénover les trottoirs initialement réalisés en sables par les lotisseurs. Leur entretien étant très problématique il a été décidé d'y consacrer un budget annuel pour leur réfection en enrobé.

Le précédent marché se terminant en 2019 il s'agit de procéder à un nouveau marché à bon de commande. Un appel d'offre a été organisé du 12 novembre au 6 décembre 2019 et deux offres ont été présentées comme suit :

Bordereau de prix	Rappel marché 2017/2019	Offre COLAS	Offre STRAPO
Installation chantier (F)	50	210	100
Signalisation chantier (F)	90	120	90
Déblai et évacuation (m3)	45,40	49,50	48,80
Décassement terre végétale (m3)	21,60	24	23,30
Apport terre végétale (m3)	25,30	30	26,40
Bordures AC1P1 (ml)	44,90	49	45,60
Bordure T1 (ml)	31	37	31,40
Remise à la côte tampons (U)	90	125	100
GNT B 0/31,5 (m3)	82,50	91	86,20
Enrobé noir à chaud (m ²)	9,10	11	9,89
Enrobé beige à chaud (m ²)	20,80	24,50	20,39
Mélange terre/pierre 14/30 (m ²)	17,10	24	18
Mélange terre/pierre 40/80 (m ²)	17,10	24	18
Création fosses de plantation (m ²)	124	210	129,50

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise STRAPO

6 – Moulin Guéffard : sollicitation de subvention et lancement du programme

Monsieur le Maire indique pouvoir solliciter une subvention dans le cadre du Contrat de Ruralité (DSIL ou DETR). Les conditions émises par les services Préfectoraux prévoient un démarrage de travaux impératif en 2020 mais également de présenter un dossier qui ne soit pas déjà attributaire d'une subvention DETR ou DSIL. Au vu de ce cadre, M. le Maire propose de solliciter cette attribution de subvention pour la réhabilitation du Moulin Guéffard, dossier suffisamment avancé pour rentrer dans les pré-requis. M. le Maire propose alors le budget prévisionnel comme suit :

Dépenses (HT)		Recettes	
Maitrise d'oeuvre	24 500 €	DSIL ou DETR (Contrat de Ruralité)	150 000 €
travaux	300 000 €	Financement	184 500 €
SPS et contrôle technique	10 000 €		
Total	334 500 €	Total	334 500 €

Le conseil municipal par 10 voix POUR et 6 ABSTENTIONS décide de solliciter la subvention DSIL ou DETR tel que présenté et autorise M. le Maire à déposer les documents d'urbanisme nécessaires au lancement du programme

7 – Acquisition du terrain AI 212 : proposition de financement

Pour rappel le conseil municipal a validé l'acquisition par préemption dudit terrain. Il s'agit désormais d'organiser son financement. Pour cela 3 banques ont été consultées pour un montant d'emprunt de 185 000 € sur 15 ans. Les offres reçues sont les suivantes :

Organisme bancaire	Taux
Banque Postale	0,92 %
Crédit Mutuel	0,88 %
Crédit Agricole	0,66 %

Le conseil municipal par 14 voix POUR et 2 ABSTENTIONS décide de retenir l'offre de prêt du Crédit Agricole aux conditions telles que présentées.

8 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Transfert de la compétence Eaux Pluviales

Monsieur le Maire rappelle qu'il est prévu le transfert de la compétence Eaux Pluviales aux Sables d'Olonne Agglomération au 1^{er} Janvier 2020. La question du coût induit n'est pas encore totalement tranchée et fera vraisemblablement l'objet de nouveaux échanges au sein des Sables d'Olonne Agglomération.

Le conseil municipal valide le transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2020 à l'Unanimité

9 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant compte de la carte communale

Monsieur le Maire rappelle que le projet de transfert de compétence du PLUi est en discussion depuis de nombreux mois. Il devra en tout état de cause être effectif et il s'agit donc de régler au mieux les modalités d'implication des communes. Aussi M ; le Maire propose d'approuver ce projet de transfert avec des précisions comme suit :

- **APPROUVE** le transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au sens de l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à la communauté d'agglomération des Sables d'Olonne Agglomération,
- **APPROUVE** la modification des statuts des Sables d'Olonne Agglomération à l'article 4.2 relatif aux compétences en matière d'aménagement de l'espace communautaire en intégrant la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » au sens de l'article L.5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (lesquels intègrent également les dernières modifications de la loi) à compter du 1^{er} janvier 2020,
- **APPROUVE** la modification de la charte de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne tels qu'annexée à la présente délibération (laquelle est également actualisée pour intégrer les derniers transferts de compétence) à compter du 1^{er} janvier 2020,
- **PRECISE** que toute modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ne pourra avoir lieu qu'avec l'approbation du conseil municipal du territoire concerné,
- **PRECISE** que le droit des sols n'entre pas dans ce transfert de compétence et que la délivrance des autorisations d'urbanisme reste de la compétence du conseil municipal,
- **PRECISE** que la gestion administrative des DIA est déléguée aux communes membres en dehors des zones d'activités économiques,

Le conseil municipal valide à l'Unanimité le projet de transfert de la compétence PLUi et l'adjonction des précisions tel que ci-dessus

10 – Budget 2020 – autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements 2020

M. le Maire rappelle que le budget 2020 sera voté par la nouvelle équipe municipale en avril prochain. Cependant et afin de ne pas bloquer les programmes en cours il propose au conseil municipal d'autoriser les dépenses d'investissement sur la base de 25 % des crédits ouverts en 2019 tel que le prévoit les réglementations en vigueur. Dans les limites ci-après :

Opération 11 : Voirie	68 725€
Opération 15 : Acquisition Foncière	35 750€
Opération 16 : Patrimoine	225 000€
Opération 18 : Moulin	2 500€
Opération 20 : Matériels	13 988,62€
Opération 21 : Bâtiments	54 255,41€
Opération 22 : Eclairage et Réseaux	19 265,75€
Opération 23 : Aménagement Cadre de Vie	11 300€

Le conseil municipal valide cette autorisation à l'unanimité

11 – Proposition de création d’adresses

M. le Maire indique que la commission « Urbanisme » propose la création des adresses suivantes :

- Les Gâches (Karting)
- La croix Bégau (Ancienne cave Michon)
- Chemin de Garnaud (bâtiment de Léon Richard)
- Les Démeries (déchetterie)
- Réserve de Chanteloup (Office National de la Chasse)
- Salorges : Marais de Yohann : Marais des Avocettes
Marais de Stéphane : Marais Rivolia
- Route de l’Observatoire (Observatoire et station d’épuration)
- L’Alouettière

Le conseil municipal valide ces créations d’adresses à l’unanimité

12 - Déclarations d’Intention d’Aliéner

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d’Intention d’Aliéner qui n’ont pas reçues de suite favorable

- AC 147 : Habitation + Terrain : 15 Rue du Hameau du clocher
- AM 135: Terrain – Fief de Roche Pie
- AD 209 : Habitation + Terrain – 62B Rue des Aubépines
- AE 125: Habitation + Terrain - 13 Rue du Petit Mail
- A 1151 : Terrain – Versaire du Pont
- AD 168 : Habitation + Terrain – 6 Rue de la Fée

8 – Questions/Informations diverses

- Mme Sonia Teillet rappelle le pot pour le personnel communal qui aura lieu le jeudi 19 novembre à 19 à l’Espace du Pré Neuf
- M. Michel Mandret indique que Marché fonctionne plutôt bien même l’hiver avec la présence de peu de commerçants mais qui fédèrent désormais une clientèle qui reste fidèle
- M. le Maire indique le Repas des Amis du Marais le mardi 17 décembre 2019
- M. le Maire précise également que depuis 2 mois beaucoup d’incivilités ont eu lieu (4 vols, 2 incendies, 2 effractions). Les auteurs ayant été identifiés cela ne devrait pas se poursuivre
- Mme Maryse Soudain informe que ce sont d’ores-et-déjà 207 inscrits au prochain Gouter des aînés
- Mme Maryse Soudain informe également de la 1^{ère} activité brico-livres élèves ce1 et ce2 pour la construction d’une cabane à oiseaux (7 enfants) et un atelier lecture animé (4 enfants) le samedi 6 décembre.
- Le Service minibus a fait l’objet d’un article sur le journal ou les chauffeurs ont été remerciés et se sont vu offrir des cadeaux par les utilisateurs.
- M. Nicolas Courant indique que dans le cadre de son activité professionnelle il vient de terminer la pose d’une vingtaine de photos offertes par le club photos dans l’île d’Olonne
- M. le Maire évoque la suite donnée au contact pris par M. Stéphane Violleau et la société Intramuros. pour La mise en place de l’application de communication comme présenté aux élus précédemment devrait intervenir rapidement,
- M. le Maire indique que tous les conseillers ont reçu un courrier de Denis Richard en rapport avec un soucis sur l’appel d’offre de travaux de l’Ilot Mandret. M. Richard interroge les élus sur la conformité des menuiseries posées par rapport au CCTP. M. el Maire indique avoir sollicité le maitre d’œuvre sur ce point il y a déjà plusieurs semaines car c’est bien à lui de valider ce point technique. Une réponse écrite sera apportée à M. Richard et ce dossier est suivi avec attention et rigueur.
- M. le Maire indique que des premiers échanges ont eu lieu avec le Comité des Fêtes et le conseil municipal aura à statuer prochainement sur une demande de subvention pour la 40^{ème} fête des vieux métiers.